



Province de Québec  
M.R.C. de La Côte-de-Beaupré  
Ville de Château-Richer

## Aux contribuables de la Ville

### AVIS PUBLIC

#### Adoption du budget 2019 et du programme triennal des immobilisations 2019, 2020 et 2021

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de la Ville de Château-Richer adoptera le budget 2019 ainsi que le programme triennal des immobilisations 2019, 2020 et 2021, **le 10 décembre 2018 à 19 h 00**, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra à la salle du conseil municipal, sise au 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel de ville situé au 8006, avenue Royale à Château-Richer.

Prenez également avis que les délibérations du conseil municipal et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2019 et le programme triennal des immobilisations 2019, 2020 et 2021.

DONNÉ à Château-Richer, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille-dix-huit (2018).

Lucie Gagnon  
Greffière